OTAN/NATO, 1110 Bruxelles • Telephones: 241 00 40 - 241 44 00 - 241 44 90 TELEX: 23-867

## COMMUNIQUE DE PRESSE M-1(84)11

Pour diffusion immédiate 31 mai 1984

## DECLARATION DE WASHINGTON SUR LES RELATIONS EST-OUEST

publiée par les Ministres des affaires étrangères à l'issue de la réunion tenue par le Conseil de l'Atlantique Nord à Washington (31 mai 1984)

- 1. A leur réunion de décembre 1983, les Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'Alliance, à l'initiative du Ministre des relations extérieures de la Belgique, ont décidé que le Conseil procéderait à une évaluation des relations Est-Ouest en vue de parvenir à un dialogue Est-Ouest plus constructif.
- 2. Cette évaluation a confirmé que l'approche équilibrée définie dans le rapport Harmel de 1967 garde toute sa valeur. Pour assurer la sécurité des membres de l'Alliance, les principes directeurs les plus appropriés à long terme sont le maintien d'une puissance militaire et d'une solidarité politique suffisantes et, sur cette base, la recherche de relations plus stables entre les pays de l'Est et de l'Ouest par le dialogue et la coopération. Ces éléments sont comolémentaires : le dialogue ne peut être fructueux que si chacun est assuré de sa sécurité et accepte de respecter les intérêts légitimes des autres; la puissance militaire ne saurait, à elle seule, garantir un avenir pacifique. L'expérience montre qu'une éxécution intégrale, cohérente et réaliste des deux tâches principales de l'Alliance exposées dans le rapport Harmel reste nécessaire.
- 3. Dans cet esprit, les Alliés ont cherché à réduire les causes de tension et à créer un climat propice au développement de la coopération. Des faits tels que la signature de l'accord quadripartite sur Berlin, les améliorations des rapports entre les deux Etats allemands et leurs résultats positifs pour les personnes, la conclusion des accords résultant de la première série de conversations sur la limitation des armements stratégiques (SALT I), y compris le traité sur les systèmes anti-missiles balistiques (ABM), et l'adoption de l'Acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) sont les fruits de cette politique. Toutefois, les progrès vers le développement des contacts entre les personnes et vers un plus grand respect des libertés demeurent décevants. Des individus ont néanmoins